



N°158

MAI 2006

---

## LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

---

### CHALLENGE OLYMPIQUE DES FAMILLES

Pour la 3<sup>ème</sup> année nous organisons ce challenge qui s'inscrit, dans les jeux du Val de Marne et aussi dans le cadre des Journées Olympiques initiées par le CNOSF.

Il s'agit de rassembler un public familial en collaboration avec le C.D d'Athlétisme sur le thème de « VENEZ JOUER A L' ATHLÉ » car on oublie trop souvent que le sport est avant tout un jeu.

Cette année sera tout particulièrement importante puisque nous avons demandé aux villes du département de soutenir cette action en assurant le relais de notre publicité spécifique, 25 villes nous ont donné leur accord, OMS et services des sports.

Ce soutien est tout à fait appréciable et encourageant car il prouve une fois encore que le sport peut rassembler à travers des initiatives festives. Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro une publicité qui sera déclinée en affiche, les bulletins d'inscriptions seront à la disposition du public dans les villes participantes et sur le site du CDOS, du C.D d'Athlétisme et du Parc du Tremblay.

De nombreuses animations sont prévues afin que tout le public soit satisfait. A noter que dès le matin, l'OMS de Champigny sur Marne organise en coordination avec nous, les FOULEES CAMPINOISES à l'intérieur du Parc de 10 à 12h. Elles sont ouvertes aux familles qui peuvent courir ou marcher, l'important étant de participer.

Nous pensons que ces familles en profiteront pour s'inscrire aussi au Challenge afin de passer une journée agréable coupée par un grand pique-nique, car bien entendu le soleil sera au rendez-vous !

Le stand de lutte contre la violence a été reconduit en raison du succès remporté l'an passé, il est interactif et les jeunes adhèrent à cette formule. Enfin la journée sera clôturée par un spectacle sportif et artistique.

Toutes les activités seront gratuites en raison du soutien financier de la DDJS et du Conseil Général, ce dernier nous assurant aussi une large publicité dans le cadre des Jeux du Val de Marne.

Il semble que tout soit réuni pour assurer le succès de cette journée qui va s'inscrire dans le temps avec l'appui du Parc du Tremblay qui nous assure un accueil chaleureux, la mise à disposition du site et la compétence de ses services techniques.

Dernier point, il est fait appel à de jeunes bénévoles, voir aussi à l'intérieur du SCOOP, leur apport est indispensable comme dans toute manifestation pour assurer l'encadrement.

Je remercie par avance le mouvement sportif Val de Marnais pour son soutien.

C.L

#### SCOOP 94

Directeur de la publication  
Rédacteurs  
Traitement et Documentation  
Dessins

Christian LOPES  
Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX  
Gérard CHARPENTIER, Nathalie LASSOUED  
Michel-Yves SCHMITT

#### COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard – 94000 CRETEIL

Tél. 01 48 99 10 07 – Fax 01 48 99 30 21 - e.mail [cdos.94@wanadoo.fr](mailto:cdos.94@wanadoo.fr) – Site Internet : [www.cdos94.org](http://www.cdos94.org)

## AGENCE FRANCAISE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Cette agence vient de voir le jour (AFLD), elle remplace le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD), elle est le fruit de la loi du 5 Avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et la protection de la santé des sportifs. Cette loi a été adoptée à l'unanimité en première lecture à l'Assemblée Nationale, il y a un an.

Ce nouvel organisme est désormais indépendant, la loi lui attribue la personnalité morale ce qui n'était pas le cas pour le CPLD ; Il est pourvu de pouvoirs plus étendus et de compétences élargies, et surtout son autonomie est renforcée grâce à l'apport de ressources propres, complément indispensable des subventions publiques.

Cette indépendance est doublée de l'initiative des contrôles (cette compétence appartenait jusqu'à présent au ministère chargé des sports). Ils seront donc diligentés très largement en tout lieu : entraînement, compétition, manifestation sportive ... Le texte envisage même, avec l'accord du sportif des contrôles au domicile.

La loi française a anticipé sur la Convention Internationale adoptée le 19 Octobre 2005, lors de la 33<sup>ème</sup> session de la conférence de l'UNESCO contre le dopage dans le sport. De cette manière elle a force de droit international par les états signataires, ce qui est une avancée sérieuse.

Le directeur du département des contrôles de l'AFLD désignera les sportifs de haut niveau et les professionnels qui seront contrôlés, ils devront fournir le calendrier de leurs entraînements et de leurs compétitions.

Les contrôles pourront être faits par d'autres personnes que les médecins, seuls ces derniers pourront recueillir des informations à caractère médical. Les analyses seront réalisées par le laboratoire national de dépistage seul agréé et accrédité qui sera intégré à l'AFLD.

Le nouveau dispositif modifie l'utilisation de produits figurant sur la liste des produits illicites, à des fins thérapeutiques.

L'autorisation sera accordée uniquement par les experts médicaux de l'AFLD afin d'éviter les nombreux certificats de complaisance.

Dans le cadre des compétences internationales, l'AFLD ne pourra agir qu'en coordination avec l'AMA (Agence Mondiale), cette règle d'harmonisation de la lutte contre le dopage a pour conséquence d'attribuer la compétence de la sanction à la justice sportive internationale.

Il appartiendra à chaque fédération internationale de la discipline concernée, en appel par le tribunal arbitral du sport de se prononcer. L'adoption de cette loi va donc les satisfaire et en réduit donc beaucoup la portée quand on connaît les tergiversations régulières de ces dernières pour faire le ménage.

Il ne faut donc pas sur ce point se faire beaucoup d'illusion, ce n'est pas le pouvoir sportif tel qu'il est actuellement qui pourra éradiquer le dopage, seul les politiques peuvent y porter un coup sérieux. C'est une responsabilité qu'ils doivent assumer pleinement en y associant le pouvoir sportif, le dopage est un fléau qui conduit parfois à la mort.

Le crime à un moment donné doit être puni quel qu'il soit, on ne peut pas fermer les yeux et se donner bonne conscience avec une loi.

On avance c'est sûr, on ne peut le nier, mais il faut aller plus loin, à moins que comme le professeur ESCANDE on en arrive à penser que : l'exigence des performances est tel que le recours à des substances dopantes est inévitable ... vaste débat !

## CNDS

On connaît le nom des 15 personnes qui siègent d'une manière permanente au C.A. 12 hommes et 3 femmes, 12 suppléants ont été désignés dont 2 femmes, bonjour la parité !

En qualité de représentants du mouvement sportif (pas de surprise) :

- Pierre CAMBREAL, président du CROS de la Côte d'Azur
- Bernard PONCEBLANC, président du CDOS Saône et Loire
- Francis LUYCE, président de la fédération de natation
- Yvan MARINI, président de la fédération de basket-ball
- Bernard AMSALLEN, président de la fédération d'athlétisme

Suppléants :

- Marcel RETAILLEAU, président du CROS des Pays de Loire
- Jean-Pierre ROUSSEL, président du CROS du Nord
- Jacques LEGER, président de la ligue de football de Bourgogne
- André AUBERGER, président de la fédération handisport
- Jean-Pierre CHAMPION, président de la fédération de voile

## Sport : Parité zéro

Dans les trois personnalités qualifiées enfin une femme : Virginie DEDIEU, sportive de haut niveau et Georges PLANCHOT, président du Conseil National des CROS et des CDOS.

On constatera qu'une fois encore les DOM TOM ne sont pas représentés, sans doute que les voyages à Paris coûtent chers ...

## JEAN FRANCOIS LAMOUR SEXISTE !

Cette accusation a été portée par l'ADIS ( Association de défense des intérêts du sport), elle vient suite à la nomination d'un nouveau directeur adjoint de cabinet. Ce dernier est composé de 12 hommes aux postes clés contre 7 femmes, souvent reléguées « aux tâches secondaires ».

Ce constat est justifié, à l'exception de la direction des sports qui a été confiée à une femme, Dominique LAURENT. Quand on voit l'article sur la composition du CNDS, on se rend compte que le mouvement sportif est beaucoup plus sexiste. Comme on dit, il faudrait commencer par balayer devant sa porte même si le ministre doit montrer l'exemple (voir numéro 155 de Février 2006, « Femmes dirigeantes ») sur 30 DTN nommés, il n'y a que 2 femmes.

Bref, alors sexiste notre ministre ? à vous de juger ... de notre point de vue, pas plus que la moyenne en tout cas.

## SPORT ET TELEVISION, QUOI DE NEUF ?

Rien de bien nouveau, la télévision est le reflet d'une société où on doit être dans le « mouv », le marché si vous voulez, le sport n'échappe pas cette sélection de l'audimat.

Selon les sources CSA, l'année 2005 aura été la plus mauvaise en terme de retransmission depuis 1992 avec 1 795 heures, il faut remonter à 1995 pour trouver un chiffre aussi faible, soit 1 800 heures.

Il faut exclure les années où des événements mondiaux se déroulent particulièrement les J.O d'été et d'hiver, la coupe de monde de foot.

Dans ces années on peut ajouter un bonus d'environ 1 000 heures, soit au total : entre 2 500 et 2 800 heures pour l'année.

Le foot reste toujours, et de loin, largement en tête des retransmissions, la nouveauté vient du fait que le tennis a repris sa deuxième place devant le rugby pour la première fois depuis 7 ans. Ce dernier semblait s'imposer comme le dauphin du foot avec le basket-ball américain qui grâce à Canal + le talonne.

Dans ce classement, nombre de disciplines sportives ne figurent pas, en raison du choix des médias pour des sports plus télévisuels. Ce critère est le principal, on recherche d'abord le spectacle d'une manière arbitraire.

Le judo, par exemple, ne doit sa présence qu'à Canal + ,seule chaîne qui lui a accordé 37 minutes d'antenne. Elle réalise à elle seule, le plus grand nombre d'heures avec plus de la moitié de l'ensemble des chaînes hertziennes nationales.

Cependant, Canal + concentre ses diffusions sur une « grosse » douzaine de sports dont le hockey sur glace et le football américain, invisibles sur les autres chaînes.

Au total, ce sont 35 sports qui ont eu les faveurs des chaînes hertziennes soit :

✓ Canal + :	798 h
✓ France 2 :	440 h
✓ France 3 :	234 h
✓ T.F.1 :	189 h
✓ M6 :	132 h

Dans le paysage audiovisuel, il existe d'autres chaînes qui permettent aux amateurs de retrouver presque tous les sports, elles sont payantes pour l'instant.

# LES 40<sup>ème</sup> JEUX DU VAL DE MARNE

Ils seront dignement fêtés le vendredi 2 Juin en soirée à la patinoire de Fontenay sous Bois où un gala sera offert gratuitement aux personnes qui auront réservé auprès du Conseil Général. Une date butoir sera fixée, il sera impératif de la respecter en raison du nombre limité de places dont on dispose.

L'organisation du spectacle a été confiée au CDOS. Outre des championnes et champions de haut-niveau et des espoirs nationaux, les écoles de glace des trois patinoires Val de Marne seront associées à la fête.

Il a été aussi proposé aux collèges de Fontenay sous Bois et des villes environnantes d'assister aux répétitions, le vendredi après-midi, sous réserve de l'accord de l'Inspection Académique.

Nous espérons ainsi que cette initiative fera plaisir aux élèves et leur donnera l'envie de s'adonner aux plaisirs de cette glisse.

Outre ce gala, les Jeux se dérouleront du 4 au 18 Juin avec plusieurs journées fortes :

- 4 Juin : La Rando-Roller qui partira cette année de Sucy en Brie à 14h, organisée par le service des Sports du Conseil Général.
- 11 Juin : Le Challenge Olympique des Familles organisé par le CDOS et le C.D d'Athlétisme, au Parc du Tremblay à 12h30.
- Du 12 au 16 Juin : Les Ecoliadés au Parc de Choisy organisé par l'USEP.
- 18 Juin : Journée Sensation Sport au Parc de Choisy organisée par le service des Sports du Conseil Général.

Sans oublier toutes les initiatives locales dont les Foulées Campinoises organisées par l'OMS de Champigny le 11 Juin au Parc du Tremblay qui précéderont donc le Challenge Olympique des Familles.

## APPEL A BENEVOLES

Le CDOS organise conjointement avec le Comité Départemental d'Athlétisme du Val de Marne une journée conviviale et festive, le dimanche 11 Juin au Parc du Tremblay à Champigny sur Marne, dans le cadre des Jeux du Val de Marne.

Nous avons besoin d'une cinquantaine de jeunes bénévoles, de préférence, afin de pouvoir nous aider à assurer l'encadrement des participant(es) sous la direction de notre STAFF technique, il n'est demandé aucune qualification particulière, une première réunion aura lieu le vendredi 26 Mai à 18h30 dans la grande salle de réunion du service des Sports du Conseil Général, 2 rue Tirard à Créteil.

La réussite de ce type de manifestation repose, comme vous le savez, sur l'apport indispensable des bénévoles, c'est la force du mouvement sportif associatif.

Vous trouverez dans ce SCOOP la publicité de cet événement qui est soutenu par le Conseil Général, la DDJS, et 25 villes du Val de Marne, il va donc bénéficier d'une importante promotion, cette troisième édition va s'inscrire dans le temps.

Nous remercions donc tous nos lecteurs et lectrices de diffuser cette information qui sera relayée sur notre site [www.cdos94.org](http://www.cdos94.org) et celui du C.D d'Athlétisme ([www.athle94.org](http://www.athle94.org)).

Les candidats(es) pourront prendre contact avec le CDOS, par e-mail [cdos.94@wanadoo.fr](mailto:cdos.94@wanadoo.fr) ou téléphone 01 48 99 10 07 ou fax : 01 48 99 30 21.

Tous les renseignements seront donnés.

Nous précisons qu'il ne s'agit pas d'assurer la sécurité, mais seulement le bon déroulement de la journée qui commencera effectivement à 12h30 jusqu'à 19h

## EMPRUNT

Mode de financement peu répandu dans le mouvement associatif, il reste cependant possible quand il est au service d'un projet bien construit. Cette condition sera indispensable pour trouver un établissement qui vous accorde un prêt qui jugera vos capacités de remboursement.

Une banque est toujours suspecte de frilosité envers une association, mais en cas de difficultés, elle peut voir sa responsabilité engagée en complément du passif, et il lui sera très difficile d'attaquer les dirigeants sauf en cas de malversation.

La solution de trouver un particulier prêteur est sans doute la forme la plus simple car elle repose sur le « capital confiance » ce qui n'empêche nullement de respecter les règles essentielles de droit.

Il est nécessaire de formaliser le prêt par un contrat en bonne et due forme qui peut être passé sur le mode dit du « sous seing privé » c'est-à-dire signé par les deux parties.

Ce document doit comporter des mentions obligatoires, une banque à défaut de vous consentir un prêt pourra vous donner tous les éléments nécessaires à sa réalisation.

Si le prêteur est un adhérent ou un dirigeant, le prêt ne devra apporter aucun avantage, hormis les intérêts légaux, à celui-ci afin de ne pas remettre en question le caractère non lucratif de l'association. S'il s'agit d'un responsable, l'emprunt entre dans le cadre des « conventions spéciales entre les dirigeants et l'association ».

Cette disposition qui sera vérifiée et communiquée à l'assemblée par le commissaire aux comptes permettra le contrôle de l'absence d'abus de biens sociaux et de gestion désintéressée de l'association.

Sources d'informations : La Lettre de l'Économie et du Sport, le Parisien, le mensuel ASSOCIATIONS, le Figaro, l'Équipe, la Lettre d'Information de la revue Juridique et Économique du Sport ...

## SPORT FOLIE :



# ECHOS 94

## Le COSMAS BASKET d'Arcueil nous envoie cette information

Jeudi 06 Avril, un incendie s'est déclaré sur le toit du gymnase Ducasse au complexe sportif F.V Raspail d'Arcueil.

Après de nombreuses heures de lutte, les sapeurs pompiers de Paris ont maîtrisé l'incendie. Le gymnase Pigot, les salles de sport du premier ainsi que le logement ont été préservés. Les enfants et adultes présents dans le centre sportif ont été rapidement évacués et sont tous sains et saufs. Le personnel du gymnase a fait preuve d'une grande maîtrise et efficacité.

Cet incendie ne paraît pas criminel, aux dires des témoins, il s'agirait d'un accident survenu au cours de travaux d'étanchéité du toit. Une expertise est en cours.

Le site est fermé tant que le gymnase Ducasse ne sera pas démolé. Lorsque les experts auront déclaré le site sûr, le gymnase Pigot et le terrain de foot seront réouverts.

Le gymnase sera reconstruit nous a assuré Daniel BREUILLER, le maire d'Arcueil, mais une grande tristesse demeurera dans le cœur de chaque sportif.

## CYCLOTOURISME

Au-delà de la grande randonnée du Festival de l'Oh, les 29, 30 Avril et 1<sup>er</sup> Mai, le cyclotourisme s'investit dans :

- Le Rallye des Ecoles : le samedi 20 Mai au matin à l'escale de Villecresnes, une promenade pour les classes de CM2 qui seraient intéressées, agrémentée d'une halte à la Ferme Pédagogique de Mandres les Roses ou l'on parlera de biodiversité.
- La Découverte de la Forêt Notre Dame : le samedi 20 Mai après-midi à l'escale de Villecresnes pour 2 heures de découverte à vélo du poumon vert de notre département.
- La traversée du Val de Marne : le dimanche 21 Mai, au départ de Villejuif, un itinéraire qui va sillonner le département pour aller à la rencontre des escales et conduire au Parc de Choisy le Roi.

Des informations complémentaires sont disponibles sur leur site Internet : [cd94.free.fr](http://cd94.free.fr)

## LES GARDIENS DE BUT A L'HONNEUR

250 éducateurs de football et sympathisants étaient présents à la Maison des Syndicats à Créteil, le samedi 8 Avril où Michel Drucker, fidèle en amitié, animait une réunion d'éducateurs consacrée au jeu du gardien de but, entouré de glorieux anciens, René VIGNAL, Dominique COLONNA, Georges CAMUS et Bruno MARTINI.

Au cours de ce colloque a été évoqué l'importance du rôle et l'évolution du poste de gardien de but.

## UNE IDEE DE FORMATION ORIGINALE ! L'ECOLE DES COURSES OUVRE SES PORTES

Le samedi 18 Mars, le centre de formation de Grosbois, à Boissy Saint Léger a ouvert ses portes.

Créée en 1991, l'Ecole des courses hippiques forme chaque année une centaine d'apprentis à devenir ladsdrivers, c'est-à-dire entraîner, soigner et mener des chevaux de trot. Un enseignement en alternance dispensé dans un cadre à part : un domaine somptueux de 412 ha entièrement dédié à l'entraînement du cheval de course. Les apprentis peuvent postuler dès la troisième. Les filles représentent la moitié des effectifs, mais sont trois fois plus nombreuses que les garçons : la sélection est donc très rude.

### LE CDOS ETAIT PRESENT ...

Le 1<sup>er</sup> Avril, à l'assemblée générale de l'OMS de Fontenay/Bois (C.LOPES)

Le 6 Avril, à l'assemblée générale de l'AFSVFP à la Maison du Sport Français, Paris 13<sup>e</sup>

Le 26 Avril, à l'assemblée générale du Comité Départemental des OMS du Val de Marne à Fontenay/Bois (C.LOPES)

MANIFESTATIONS SPORTIVES DU MOIS DE MAI			
DATE	LIEU	MANIFESTATION	CONTACT
6-7 Mai	Saint Maur	Tournoi de Football	Lusitanos St Maur : 01 48 89 22 70
6-7-8 Mai	Palais des Sports de Vitry	Tournoi International de badminton	ES Vitry : 01 46 80 94 44
8 Mai	Limeil Brévannes	Tournoi annuel de volley ball	Limeil Brévannes Volley : 01 69 48 46 53
13 Mai	Ivry sur Seine	Fête des Petitouts	US Ivry : 01 45 15 07 90
14 Mai	Fontenay sous Bois	Trophée CAMBRIA de patinage	US Fontenay Danse sur Glace : 01 48 75 62 11
14 Mai	Vitry sur Seine	Tournoi de volley-ball	ES Vitry : 01 46 80 94 44
14 mai	Fontenay sous Bois	Finales championnats Jeunes 1ere division	CD Basket Ball : 01 43 53 32 57
19-20-21 Mai	Orly	Festival Boxe	Avenir Sportif d'Orly : 01 48 53 37 73
20 Mai	Palais des Sports de Vitry	Gala de Boxe Anglaise National FFBA	ES Vitry : 01 46 80 94 44
20 Mai	Stade Chéron St Maur	36 <sup>e</sup> Jeux Spéciaux du Val de Marne	FAVA : 0148 83 19 25
20-21 Mai	Choisy le Roi	7 <sup>e</sup> Ronde de Choisy le Roi	Sporting Club de Choisy : 01 48 84 86 76
20-21 Mai	Choisy/ Villeneuve	Championnat de France FSGT de boules lyonnaises	FSGT : 01 49 87 08 50
21 Mai	Thiais	8 <sup>e</sup> Thiais/Doudan Trophée du Conseil Général	Asso Vélocipédique de Thiais : 01 48 53 99 55
21 Mai	Fontenay sous Bois	Manifestation cycliste sur route	Espoirs Cyclistes Fontenaysiens : 01 48 73 00 92
21 Mai	Créteil	Tournoi de mini hand	US Créteil Handball : 01 49 81 00 10
21 Mai	Parc de Choisy le Roi	Rallye Raid'Oh	Service des Sports : 01 43 99 73 90
25 Mai	Bonneuil sur Marne	9 <sup>e</sup> Meeting international d'Athlétisme	M.PERCY : 01 45 13 14 10
25 Mai	Santeny	Tournoi de foot catégorie « poussins »	Mme DEL SOCORRO : 01 43 86 09 72
27-28 Mai	Fontenay sous Bois	Tournoi National de Hockey sur Roller	Sporting hockey club : 06 84 21 79 65
27-28 Mai	Fontenay sous Bois gymnase Delaune	Finales championnats Jeunes 2 <sup>e</sup> Division	CD Basket : 01 43 53 32 57
31 Mai	Villeneuve St Georges	Manifestation d'Athlétisme	Sud Est Athlétic Club : 01 43 82 33 76